

L'Ile-de-France en 2030, plus dense, plus fluide et plus verte

AFP 18 OCTOBRE 2013 À 19:11 (MIS À JOUR : 18 OCTOBRE 2013 À 23:18)



Vue de Paris, le 12 septembre 2013 (Photo Miguel Medina. AFP)

Comment vivront les 13 millions de Franciliens en 2030? Le schéma d'aménagement de l'Ile-de-France, voté vendredi, organise une région à l'habitat plus dense, mieux irriguée par les transports en commun, garants d'un essor économique, tout en préservant les terres agricoles.

L'Ile-de-France est la seule région à disposer d'un tel schéma directeur d'aménagement (Sdrif) «prescriptif». En clair, ce document s'impose aux documents d'urbanisme des collectivités.

Le projet «Ile-de-France 2030» a une «ambition réformatrice: changer la vie des gens», a déclaré Jean-Paul Huchon, président (PS) de la région, qui voit là «la dernière ligne droite d'un combat politique de dix ans».

En effet, le dernier Sdrif date de 1994 et devait être revu en 2008. Or le projet du Grand Paris, voulu par Nicolas Sarkozy, en avait gelé la révision.

L'ambition de la Région est de rééquilibrer le territoire, historiquement fracturé entre l'est et l'ouest, tant en termes de logement que d'emploi, avec l'idée de rapprocher domicile et travail, de développer les transports en commun pour fluidifier les déplacements et si possible réduire l'utilisation de la voiture.

«Notre SDRIF assume pleinement une vision prospective et planificatrice de la ville de demain, pour accompagner ce que certains qualifient de troisième révolution industrielle», a déclaré Muriel Guenoux (PRG-MUP).

Des objectifs, parfois irréalistes aux yeux de l'opposition, ont été inscrits: la création de 28.000 emplois par an, reposant sur une prévision de croissance de 2,5% en moyenne; l'objectif de construction de 70.000 logements par an, dont 30% de logements sociaux alors que seulement 35.000 sortent de terre actuellement.

«La mixité sociale est aussi affirmée: un tiers de social, un tiers d'accession sociale à la propriété et un tiers pour

l'accession libre», a déclaré Alain Amedro (EELV), vice-président en charge de l'aménagement.

Transports: 'une révolution'

L'étalement urbain sera «maîtrisé»: deux tiers des nouveaux logements et équipements seront bâtis dans la ville déjà existante et un tiers en extension.

Moins d'étalement permettra de protéger les espaces agricoles, en instaurant des limites urbaines intangibles. Pour la première de son histoire, la région Ile-de-France est en effet passée sous la barre symbolique des 50% de sa surface en terres agricoles.

Actuellement, 1.700 hectares de terres agricoles sont urbanisées chaque année. Avec le nouveau Sdrif, cette «consommation» sera limitée à 1.300 ha. A cet égard, deux points chauds ont été tranchés: le plateau de Saclay (Essonne) où plus de 2.300 ha boisés et agricoles ont été sanctuarisés à côté du pôle universitaire et de recherche. Et le triangle de Gonesse (Val-d'Oise), où le Sdrif permettra d'urbaniser 300 des 700 ha, où Immochan souhaiterait implanter le pharaonique projet EuropaCity de centre de loisirs et de commerces.

Le Conseil régional veut ainsi encourager une activité agricole de proximité, notamment de conversion au bio et au maraîchage.

Aux côtés des quatre parcs naturels régionaux déjà existants, deux nouveaux seront créés en Seine-et-Marne (Bocage gâtinais, Brie et deux Morin), près de 1.000 ha de forêts nouvelles dans le Val d'Oise ainsi que 2.300 ha de parcs et jardins en plus dans les villes.

Côté transports, la Région promet une «révolution» pour le réseau actuel avec le doublement des voies de métro (construction des lignes du Grand Paris Express).

A ce sujet, la chef de l'opposition Valérie Pécresse (UMP) est montée au créneau: «Le Sdrif repose sur un malentendu car toute l'architecture du projet - logements, emplois - se fonde sur le déploiement rapide du Grand Paris Express or tout porte à croire qu'il sera au mieux retardé, ou pire pas réalisé dans sa globalité».

AFP